



Canton de SCIEZ  
Arrondissement de THONON LES BAINS

# COMMUNE DE BOEGE

MAIRIE – 50 Rue du Bourno – 74420 BOËGE – tél : 04 50 39 10 01

Mail : [mairie.boege@wanadoo.fr](mailto:mairie.boege@wanadoo.fr) - Site : [www.boege.fr](http://www.boege.fr)

-----  
Haute-Savoie

## Ordre du jour :

- \* Résultat Appel d'Offres « Aménagement d'un réfectoire scolaire dans un bâtiment existant »
- \* Affaires scolaires, périscolaires et associatives
- \* Questions diverses

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 SEPTEMBRE 2017

Sur convocation en date du 30 août 2017, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique le 5 septembre 2017, sous la présidence de M. Jean-Paul MUSARD, Maire.

**Étaient présents :** Mmes Angéline DAVY, Christelle GEX-FABRY, Béatrice LATOUR, Claudie NICAISE, Sylvie NODY, Martine NOVEL, Fabienne ROMAN, Fabienne SCHERRER, MM. Stéphane CALLEJA, Jean-Paul MUSARD, Nicolas POMEL, Patrick SAILLET.

**Absents excusés :** Mmes Laurence CALLIGE, Marion DURET, MM. Michel BARBE, *donné procuration à Mme SCHERRER*, Michel BAWEDIN, *donné procuration à M. MUSARD*, Jean-François CHARRIERE, Jean MAURON, Jérémy MOUCHET.

**Secrétaire de séance :** Mme Fabienne SCHERRER.

M. le Maire, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 20 h 30.

### I. Résultat Appel d'Offres « Aménagement d'un réfectoire scolaire dans un bâtiment existant »

M. le Maire présente les résultats de l'appel d'offres portant sur l'aménagement de l'ancienne salle polyvalente en restaurant scolaire. Il rappelle que les demandes de subvention ont été assez fructueuses, ce qui a permis de boucler le plan de financement de ce projet. Il distribue le tableau récapitulatif après analyse technique des offres retenues lors de la réunion de la commission d'ouverture des plis du 3 août 2017.

L'analyse technique des offres est également distribuée aux élus.

Après avoir étudié ces données et entendu M. le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve ces choix et autorise M. le Maire à signer tous les contrats et documents afférents à l'unanimité.

### II. Affaires scolaires, périscolaires et associatives

Mme Scherrer indique que la rentrée des classes s'est bien passée.

Elle présente au Conseil municipal le tableau des subventions aux associations, pour l'année 2017. Elle signale que l'option retenue a été de maintenir le barème à partir duquel sont calculées ces subventions en l'état, afin de tenir compte de la situation financière de la commune.

Le Conseil municipal, ayant examiné la proposition, ayant entendu Mme Scherrer, vote à l'unanimité le tableau des subventions.



Canton de SCIEZ  
Arrondissement de THONON LES BAINS

# COMMUNE DE BOÈGE

MAIRIE – 50 Rue du Bourno – 74420 BOËGE – tél : 04 50 39 10 01

Mail : [mairie.boege@wanadoo.fr](mailto:mairie.boege@wanadoo.fr) - Site : [www.boege.fr](http://www.boege.fr)

-----  
Haute-Savoie

## III. Questions diverses

. **Distribution du courrier** : M. le Maire informe le Conseil des difficultés récemment rencontrées dans le domaine de la distribution du courrier, le chef du centre de tri ayant décidé de renvoyer à l'expéditeur tous les courriers ne comportant pas le n° de rue. De ce fait, différents administrés se sont retrouvés dans des situations difficiles (impayés, courriers recommandés réexpédiés, documents fiscaux non reçus, etc.). Une tentative d'explication s'étant avérée infructueuse, M. le Maire a contacté la hiérarchie de la poste et espère que des ordres clairs seront transmis afin que la distribution du courrier reprenne son cours normal à Boège. Il rappelle que la mise en place de la numérotation des maisons a correspondu à un effort financier non négligeable de la part de la commune, donc des administrés, et qu'il est inconcevable que ces derniers se retrouvent pénalisés en contrepartie de l'effort consenti.

. M. le Maire informe par ailleurs le Conseil municipal de la question soulevée par les agriculteurs concernant le **refus de la CCVV (en 2015) de participer au PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques)** en raison d'un manque d'informations suffisantes sur le fonctionnement de ce dispositif. De ce fait, les agriculteurs de la vallée ne reçoivent pas des subventions dont bénéficient leurs voisins. Un courrier a été envoyé par certains d'entre eux, avec appui du Président de la CCVV et du maire de Boège, parmi d'autres, pour demander s'il était encore possible d'élargir le périmètre du PAEC de la CC4R à la CCVV (la CC4R se montrant favorable à cette démarche). **Les services de l'Etat ont opposé un refus.**

. **Indemnité du percepteur** : Mme Arly, percepteur de Saint-Jeoire et donc trésorier pour la commune de Boège, demande son indemnité pour **l'exercice 2017**. Il s'agit de l'indemnité de conseil pour 675,48 € et de l'indemnité de budget pour 30,49 €. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement de cette double indemnité à Mme Arly.

. M. le Maire expose enfin au Conseil municipal la **situation de la commune** au regard de **son inclusion dans l'unité urbaine Annemasse-Genève**. Ceci entraîne le **non-versement de la dotation de centralité** par l'Etat. La commune envisage donc de faire recours sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 21 h 30.